

RCS : NANCY
Code greffe : 5402

Documents comptables

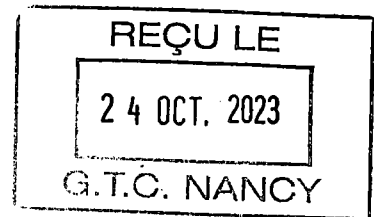
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00624
Numéro SIREN : 884 243 254
Nom ou dénomination : HOLDING'MAT

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2023 sous le numéro de dépôt 9033



HOLDING'MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 171 600 euros
Siège social : 18 rue de la Primatale, 54000 NANCY
884 243 254 RCS NANCY

Greffe du Tribunal de commerce
de NANCY
Rue du Maréchal Juin
54003 NANCY

Le 09 octobre 2023

Affaire : HOLDING'MAT (SASU)

Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan et compte de résultat) pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022,
- la proposition d'affectation du résultat et la décision adoptée.

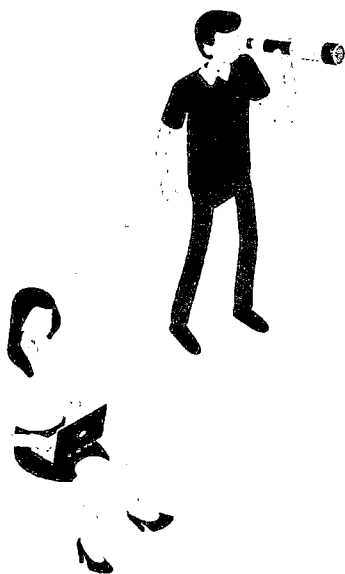
Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Nicolas MATHIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Mathiot', written over a horizontal line.

SAS HOLDING'MAT
18 RUE DE LA PRIMATALE 54000 NANCY
RCS NANCY 884 243 254 00015 APE 7022Z
TEL : 09 52 31 66 24
TVA INTRA : FR61 884 243 254



Comptes Annuels

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS HOLDING'MAT

18 rue de la Primatale

54000 NANCY



Certifié conforme

SAS HOLDING'MAT
18 RUE DE LA PRIMATALE 54000 NANCY
RCS NANCY 884 243 254 00015 APE 7022Z
TEL : 09 52 31 66 24
TVA INTRA : FR61 884 243 254

NT

**Bilan Actif**

		31/12/2022		31/12/2021	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions brevets droits similaires					
Fonds commercial (1)		10 000		10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 000	360	3 640	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	180 600		180 600	180 600
Créances rattachées à des participations	13 675		13 675	4 675	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		208 275	360	207 915	195 275
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				34 020
	Autres créances	2 886		2 886	680
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES					
Charges constatées d'avance	273		273	10 487	
TOTAL (III)		3 159		3 159	45 187
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		211 433	360	211 073	240 462
(1) dont droit au bail				10 000	10 000
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				13 675	4 675
(3) dont créances à plus d'un an					

NN



Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	171 600	171 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	1 182	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	22 463	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(13 780)	23 645
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	181 465	195 245
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 665	7 155
Emprunts et dettes financières divers (3)	3 078	2 965
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 645	
Dettes fiscales et sociales	15 420	6 596
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 800	28 500
Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes	29 608	45 216
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	211 073	240 462
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(13 780,47)	23 645,45
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	27 475	40 559
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

N17



Compte de Résultat

1/2

			31/12/2022	31/12/2021	
	France	Exportation	12 mois	19 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	31 817		31 817	28 350
	Montant net du chiffre d'affaires	31 817		31 817	28 350
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			4	2
		Total des produits d'exploitation (1)		31 821	28 352
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			13 701	15 499
	Impôts, taxes et versements assimilés			467	270
	Salaires et traitements			22 746	10 741
	Charges sociales du personnel			8 169	3 364
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			360	
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			5	16	
	Total des charges d'exploitation (2)		45 447	29 889	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(13 626)	(1 537)	

NM



Compte de Résultat

2/2

	31/12/2022	31/12/2021	
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(13 626)	(1 537)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS			
	De participations (3)		25 606
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		25 606
CHARGES FINANCIÈRES			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	154	370
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	154	370
	RESULTAT FINANCIER	(154)	25 236
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(13 780)	23 699
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		53
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		53
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(53)
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	31 821	53 958
	TOTAL DES CHARGES	45 602	30 313
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(13 780)	23 645

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

NH

Je soussigné, Monsieur Nicolas MATHIOT agissant en qualité de Président de la société HOLDING'MAT, atteste que ladite société répond aux critères de la micro-entreprise au sens de l'article L123-16 du Code de commerce, et déclare qu'au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants n'ont pas été dépassés, à savoir :

- Total du bilan supérieur à 350 000€
- Chiffre d'affaires net supérieur à 700 000€
- Nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice supérieur à 10

Fait à MAXEVILLE,

Le 30 juin 2023



SAS HOLDING'MAT
18 RUE DE LA PRIMATIALE 54000 NANCY
RCS NANCY 884 243 254 00015 APE 7022Z
TEL : 09 52 31 66 24
TVA INTRA : FR61 884 243 254

HOLDING'MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 171 600 euros
Siège social : 18 rue de la Primatiale, 54000 NANCY
884 243 254 RCS NANCY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
A 08 heures 30,

Monsieur Nicolas MATHIOT,
demeurant 7 rue du Chateau, 54220 MALZEVILLE,

Associé unique de la société HOLDING'MAT,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Nicolas MATHIOT, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la Société,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au

NM

titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 s'élevant à -13 780,47 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -13 780,47 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" -13 780,47 euros
S'élevant ainsi à 8 682,71 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte des conventions qui se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé par la Société, savoir :

- Un compte courant au nom de Monsieur Nicolas MATHIOT, associé unique, est ouvert dans les comptes. Son montant au 31 décembre 2022, s'élève à 3 077,58 euros. Il a été rémunéré par un intérêt de 2,21% soit 66,59 euros.
- Nous avons refacturé à la société LA PRIME (dans laquelle notre société détient 25% du capital) des prestations de gestion pour un montant de 18 900 euros HT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
- Notre société a consenti une avance de trésorerie à la société LES BACCHANALES (dont elle est associée à 80%) pour un montant de 15 000 euros au cours de l'année 2022. Cette avance n'a pas été rémunérée par un intérêt. Au 31 décembre 2022, notre société détient une créance de 14 000 euros sur à la société LES BACCHANALES.
- Un compte courant débiteur au nom de la société HOLDING MAT est présent dans les comptes. Son montant au 31 décembre 2022 s'élève à 325,35 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ces conventions seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique précise qu'il a perçu une rémunération en sa qualité de Président qui s'est élevée à un montant net de 16 055 euros, pour l'année 2022.

MM

L'associé unique décide qu'à compter du 1er janvier 2023, sa rémunération en qualité de Président est portée à une somme fixe mensuelle nette de 2 500 euros, et ce sur douze mois, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DÉCISION

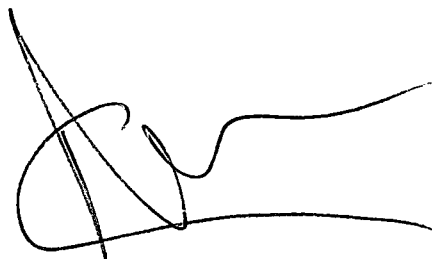
L'associé unique décide d'autoriser les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

SIXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Certifié conforme
Nicolas MATHIOT**



SAS HOLDING'MAT
18 RUE DE LA PRIMATIALE 54000 NANCY
RCS NANCY 884 243 254 00015 APE 7022Z
TEL : 09 52 31 66 24
TVA INTRA : FR61 884 243 254

HOLDING'MAT
Société par actions simplifiée
au capital de 171 600 euros
Siège social : 18 rue de la Primatiale, 54000 NANCY
884 243 254 RCS NANCY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2022 s'élevant à -13 780,47 euros de la manière suivante :

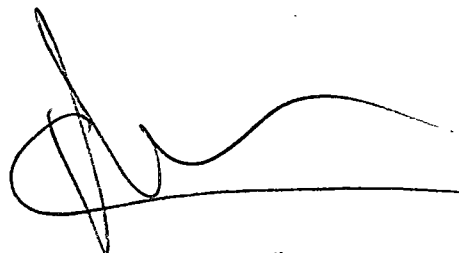
Perte de l'exercice : -13 780,47 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "autres réserves" -13 780,47 euros
S'élevant ainsi à 8 682,71 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président



SAS HOLDING'MAT
18 RUE DE LA PRIMATIALE 54000 NANCY
RCS NANCY 884 243 254 00015 APE 7022Z
TEL : 09 52 31 66 24
TVA INTRA : FR61 884 243 254